

CLAIRE-FAUTEUX, Rue

Toponymie & plans



Ville de Montréal

**Archives  
municipales**

**Vous nous obligeriez en nous retournant  
le dossier dans le plus bref délai.**

0 0 7 0 0 0 0 0 0 0 0



|            |         |
|------------|---------|
| Dossier n° |         |
| 90         | 0267640 |

Objet: Recommandation à l'effet de nommer 3 voies situées au nord de la rue Fonteneau à l'ouest de la place Chénier: rue Claire-Fauteux, rue Léo-Guindon et rue Joseph-A.-Rodier. District électoral d'Honoré-Beaugrand (5) Comité-conseil d'arrondissement: Mercier / Hochelaga-Maisonneuve

1.0 Origine du dossier

Le tracé des voies en cause a été planifié afin de desservir un nouveau projet de développement résidentiel. A sa séance du 15 mai 1990, le Conseil municipal adoptait une résolution (CO 9001702) afin de verser au domaine public à des fins de rues, les 3 voies dont nous proposons ici la dénomination. La Commission de toponymie de Montréal a étudié ce dossier à ses séances du 29 mars et du 10 mai 1990.

2.0 Noms proposés

Il est proposé de nommer ces voies: rue Claire-Fauteux, rue Léo-Guindon et rue Joseph-A.-Rodier.

Fauteux, Claire (1890-1988), artiste peintre, portraitiste. Elle peint à la façon des peintres japonais. A 22 ans, elle fait une première exposition de ses oeuvres à la Bibliothèque Saint-Sulpice. En 1915, elle reçoit le prix d'Europe qui lui permet de résider un an à Paris. En 1921, la Women's Art Society lui accorde une bourse pour étudier en Europe. Puis, deux fois récipiendaire d'une bourse offerte par le ministère des Affaires étrangères, elle prolonge son séjour à Paris. Elle se voit ensuite offrir un travail de copiste aux Archives du Canada. Elle est nommée titulaire de la classe de technique à l'huile et à l'eau, à l'École des Beaux-Arts de Montréal.

Guindon, Léo. Premier président de la corporation des instituteurs et institutions catholiques de la province de Québec (C.I.C.) aujourd'hui remplacée par la C.E.Q. Il a été président de l'alliance catholique des professeurs de Montréal.

|                                 |          |
|---------------------------------|----------|
| Signature                       | Date     |
| <i>Suzanne Larigou</i><br>SE/md | 06 06 90 |

Page

1 de 2

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



|            |         |
|------------|---------|
| Dossier n° |         |
| 90         | 0267640 |

Rodier, Joseph-Alphonse, typographe. Un des fondateurs de l'union typographique Jacques-Cartier. En 1886, il participe à la mise sur pied du Conseil central des métiers et du travail de Montréal (CCMTM). Il fonde en 1899, le Parti ouvrier dont le programme de réforme comprend, entre autres, l'instruction gratuite et obligatoire et le suffrage féminin. Chroniqueur ouvrier à La Presse, puis à la Patrie, il a contribué au développement de la conscience politique des syndicalistes montréalais.

3.0 Recommandation de la Commission

En accord avec les propositions de la Commission de toponymie de Montréal, le Service de l'habitation et du développement urbain recommande:

- a) de nommer rue Claire-Fauteux; la voie en forme de boucle située au nord de la rue Fonteneau à l'ouest de la voie nord-sud projetée. Cette voie est formée d'une partie du lot 390 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe;
- b) de nommer rue Léo-Guindon; la voie en forme de boucle située au nord de la rue Claire-Fauteux (nom proposé) à l'ouest de la voie nord-sud projetée. Cette voie est formée d'une partie du lot 190 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe;
- c) de nommer rue Joseph-A.-Rodier; la voie nord-sud située au nord de la rue Fonteneau à l'ouest de la place Chénier. Cette voie est formée d'une partie du lot 390 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe.

N.B. Le plan d'utilisation du sol illustrant ces voies est annexé aux présentes notes.

4.0 Date d'entrée en vigueur

Ces dénominations seront effectives dès l'approbation de la recommandation du Service de l'habitation et du développement urbain par le Comité exécutif.

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| Signature             | Date     |
| <i>Suzanne Lavoie</i> | 06 06 90 |
| SL/md                 |          |

Page

2 de 2

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

DECISION

90/06/07 ✓

NO DOSSIER : 890471955

NO DECISION : C09004702

DATE DECISION : 90/05/15

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

890471955

RECOMMANDE:

DE VERSER DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE A DES FINS DE RUE, UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE, AU NORD DE LA RUE FONTENEAU, CONFORMEMENT AU PLAN F-73 LONGUE-POINTE, PREPARE A CET EFFET PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

COMMENTAIRE:

-----  
LE TRACE DE LA RUE EN CAUSE A ETE PLANIFIE AFIN DE DESSERVIR UN NOUVEAU PROJET DE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL, DANS LE CADRE DE L'OPERATION 20 000 LOGEMENTS.

CE PROJET COUVRE L'ENSEMBLE DE LA SUPERFICIE DE L'EMPLACEMENT 22-95 DUPERE, SITUE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A LA LIMITE DE VILLE D'ARJOU.

LE TERRAIN A ETE CEDE A LA VILLE EN 1987 PAR L'HOPITAL DE L'ESPERANCE, SUITE A UNE ENTENTE ENTRE LES DEUX PARTIES.

CE VERSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC VIENT COMPLETER LES DEMARCHES REQUISES EN VUE DE LA REALISATION DU PROJET.

/MF

SERVICE URBAIN DEV URBAIN GESTION DEV ETU 07 JUIN 1990

OBJET: NOMMER 3 VOIES SITUEES AU NORD DE FONTENEAU A L'OUEST DE PLACE CHENIER: RUES CLAIRE-FAUTEUX, LEO-GUINDON, JOSEPH-A.-RODIER - DE 5 -CCA 4

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN  
RAPPORT DU 8 JUIN 1990

90 0267640

- DE NOMMER RUE CLAIRE-FAUTEUX\*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'EST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DE LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE LEO-GUINDON\*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE, SITUEE AU NORD DE LA RUE CLAIRE-FAUTEUX (NOM PROPOSE) A L'OUEST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE JOSEPH-A.-RODIER\*: LA VOIE NORD-SUD SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'OUEST DE LA PLACE CHENIER. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE LONGUE-POINTE.

EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DE MONTREAL.

\* POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE DE CES ODONYMES, SE REFERER AU TEXTES DES NOTES EXPLICATIVES.

BUT DE LA RECOMMANDATION:

NOMMER 3 VOIES AFIN DE PERMETTRE AUX RESIDENTS D'OBTENIR LES SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES.

PERIMETRE DE CONVOCATION:

5416 A 5584, 5435 A 5545, PLACE CHENIER  
5555, RUE DE BOUCHERVILLE  
7635 A 7905, 7670 A 7880, RUE FONTENEAU

NOMBRE DE LOCAUX: 37

L'ASSISTANT-DIRECTEUR

JJ/MM/AA

*[Signature]*

LE DIRECTEUR

JJ/MM/AA

*[Signature]*

11. 06. 90

Ville de Montréal

Service de l'habitation et du développement urbain  
266, rue Saint-Jacques  
Montréal H2Y 1N1

Monsieur Pierre Le François  
Secrétaire général  
275, rue Notre-Dame Est  
Bureau 01  
Montréal

Objet: Dénomination de trois (3) voies situées au nord de  
la rue Fonteneau, à l'ouest de la place Chénier.  
Dossier no: 90 0267640

Monsieur,



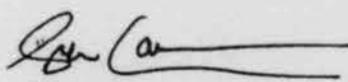
A la suite de plusieurs appels des futurs résidents des  
voies mentionnées en rubrique, nous vous transmettons le  
rapport ci-joint.

Les résidents des immeubles ayant front sur ces voies  
occuperont leurs locaux sous peu et ne pourront obtenir  
les services d'utilités publiques parce que les voies ne  
sont pas dénommées.

Devant l'urgence de la situation et compte tenu que la  
prochaine séance du Comité-conseil d'arrondissement  
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve aura lieu le 31 juillet  
1990, nous apprécierions que ce rapport soit soumis à  
l'approbation du Comité exécutif sans être présenté au  
Comité-conseil d'arrondissement et ce, en vertu de  
l'article 4.2 du règlement 7988.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations  
les meilleures.

Le Directeur associé,

  
Serge Carreau

SL/

p.j.

JUN 11 16 18 22  
BUREAU ANALYSE  
ET SOUTIEN

SECRETARIAT  
GÉNÉRAL



Vi Montréal

✓  
Extrait authentique du procès-verbal  
d'une séance du Comité exécutif  
tenue le 20 juin 1990

CE90 02350

Sur recommandation du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il est

RÉSOLU:

de donner les noms ci-après mentionnés aux voies suivantes formées, dans chaque cas, d'une partie du lot 390 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe:

- 1.- rue Claire-Fauteux à la voie en forme de boucle, située au nord de la rue Fonteneau et à l'est de la voie nord-sud projetée;
- 2.- rue Léo-Guindon à la voie en forme de boucle, située au nord de la rue Claire-Fauteux (nom proposé) à l'ouest de la voie nord-sud projetée;
- 3.- rue Joseph-A.-Rodier à la voie nord-sud située au nord de la rue Fonteneau, à l'ouest de la place Chénier.

90 0267640  
CCA-4-1

L'assistante-greffière de la Ville,

Hélène Drapeau

RL/lah

Tous les services

20/06/90

PROJET : 875-81

COMITE EXECUTIF  
\*\* DOCUMENT DE TRAVAIL \*\*

DATE : 12-06-90  
HEURE : 11:27:59

SEANCE DU 20 JUIN 1990

CCA-4  
NO. 1

SERVICE[S]: HAB DEV URBAIN GESTION DEV ETU 7 JUIN 1990

900267640

OBJET: NOMMER 3 VOIES SITUEES AU NORD DE FONTENEAU A L'OUEST DE PLACE CHENIER  
----- RUES CLAIRE-FAUTEUX, LEO-GUINDON, JOSEPH-A.-RODIER - D#5 -CCA 4.

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

90 0267640

CE 9002350

90 02350

RECOMMANDE:

- DE NOMMER RUE CLAIRE-FAUTEUX\*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'EST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DE LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE LEO-GUINDON\*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE, SITUEE AU NORD DE LA RUE CLAIRE-FAUTEUX (NOM PROPOSE) A L'OUEST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE JOSEPH-A.-RODIER\*: LA VOIE NORD-SUD SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'OUEST DE LA PLACE CHENIER. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE LONGUE-POINTE.

EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DE MONTREAL.

\* POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE DE CES ODONYMES, SE REFERER AU TEXTES DES NOTES EXPLICATIVES.

BUT DE LA RECOMMANDATION:

NOMMER 3 VOIES AFIN DE PERMETTRE AUX RESIDENTS D'OBTENIR LES SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES.

PERIMETRE DE CONVOCATION:

5416 A 5584, 5435 A 5545, PLACE CHENIER  
5555, RUE DE BOUCHERVILLE  
7635 A 7905, 7670 A 7880, RUE FONTENEAU

NOMBRE DE LOCAUX: 37

COMMENTAIRE:

LE 15 MAI 1990, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE UNE RESOLUTION AFIN DE VERSER AU DOMAINE PUBLIC A DES FINS DE RUES LES 3 VOIES DONT ON

.../SUITE- 1

PROJET : 875-81

COMITE EXECUTIF  
\*\* DOCUMENT DE TRAVAIL \*\*

DATE : 12-06-90  
HEURE : 11:27:59

( SUITE 1 )

SEANCE DU 20 JUIN 1990

CCA-4  
NO. 1

900267640

PROPOSE ICI LA DENOMINATION.

CONSIDERANT QUE LES RESIDENTS DES IMMEUBLES AYANT FRONT SUR CES 3 VOIES POURRONT OCCUPER LEURS LOCAUX DES LE 1ER JUILLET;

CONSIDERANT QUE LES SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES BELL ET HYDRO-QUEBEC NE PEUVENT ETRE OPERATIONNELLES TANT QUE LES RUES NE SONT PAS NOMMEES;

CONSIDERANT QUE LA PROCHAINE SEANCE DU COMITE-CONSEIL D'ARRONDISSEMENT MERCIER/HOCHELAGA-MAISONNEUVE EST PREVUE POUR LE 31 JUILLET PROCHAIN;

\* LE S.H.D.U. SUGGERE D'APPROUVER CETTE RECOMMANDATION SANS L'APPROBATION DU COMITE-CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET CE, EN VERTU DE L'ARTICLE 4.2 DU REGLEMENT 7988.

NOMS PROPOSES:

-----  
FAUTEUX, CLAIRE - ARTISTE PEINTRE, PORTRAITISTE  
GUINDON, LEO - PREMIER PRESIDENT DE LA C.I.C.  
AUJOURD'HUI REMPLACEE PAR LA C.E.Q.  
RODIER, JOSEPH A. - TYPOGRAPHE, FONDATEUR DE L'UNION  
TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER.

/MF

Rapport du Comité exécutif au Conseil municipal  
en vertu de l'article 4.2 du règlement sur les  
Comités-conseil d'arrondissement

900267640

Objet: Nommer 3 voies situées au nord de Fonteneau, à l'ouest de  
Place Chénier - rues Claire-Fauteux, Léo-Guindon et Joseph-A.-  
Rodier - D#5 - cca 4.

---

A sa séance du 20 juin 1990, le Comité exécutif a décidé de ne pas soumettre ce dossier à l'avis du Comité-conseil d'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve considérant que les résidents des immeubles ayant front sur ces 3 voies pourront occuper leurs locaux dès le 1er juillet; considérant que les services de Bell Canada et Hydro-Québec ne peuvent être opérationnels tant que les rues ne sont pas nommées et considérant que la prochaine séance du Comité-conseil n'est prévue que pour le 31 juillet 1990.

Bureau de l'analyse et du soutien

le 21 juin 1990

/mf



Se.  
HABITATION ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

|            |         |
|------------|---------|
| Dossier n° |         |
| 90         | 0267640 |

Objet: Modifier le texte de la résolution du Comité exécutif du 20 juin 1990 (9002350) - Correction de la description géographique de la rue Claire-Fauteux.

Origine de ce dossier

A la suite d'une erreur de transcription, il y a lieu de corriger la description géographique de la rue Claire-Fauteux.

Recommandation

Le Service de l'habitation et du développement urbain recommande:

De modifier le libellé de la résolution du Comité exécutif du 20 juin 1990 (CE9002350) en remplaçant le paragraphe numéro 1 par le paragraphe suivant:

- 1.0 rue Claire-Fauteux, à la voie en forme de boucle, située au nord de la rue Fonteneau et à l'ouest de la rue Joseph-A.-Rodier;

|                 |          |
|-----------------|----------|
| Signature<br>   | Date     |
| Suzanne Lavigne | 05 11 90 |

Page

1 de 1

Transmis par original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

SERVICE HAB DEV URBAIN GESTION DEV ETU 05 NOV. 1990

OBJET: NOMMER 3 VOIES SITUEES AU NORD DE FONTENEAU A L'OUEST DE PLACE CHENIER  
 ----- RUES CLAIRE-FAUTEUX, LEO-GUINDON, JOSEPH-A.-RODIER - D#5 -CCA 4.

RECOMMANDATION:  
 -----

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN  
 RAPPORT DU 5 NOVEMBRE 1990

90 0267640

DE MODIFIER LE LIBELLE DE LA RESOLUTION DU COMITE EXECUTIF DU 20 JUIN  
 1990 (CE9002350) EN REMPLACANT LE PARAGRAPHE NUMERO 1 PAR LE PARAGRA-  
 PHE SUIVANT:

1.0 RUE CLAIRE-FAUTEUX, A LA VOIE EN FORME DE BOUCLE, SITUEE AU  
 NORD DE LA RUE FONTENEAU ET A L'OUEST DE LA RUE JOSEPH-A.-RODIER;

*PH* L'ASSISTANT-DIRECTEUR JJ/MM/AA

*[Signature]* 08 11 90

LE DIRECTEUR JJ/MM/AA

*[Signature]* 09 11 90

RECEU LE  
 NOV 9 10 10 90  
 SECRETARIAT  
 ET SOUS-SECRETARIAT

SECRETARIAT  
 ET SOUS-SECRETARIAT



**Extrait authentique du procès-verbal  
d'une séance du Comité exécutif  
tenue le 16 novembre 1990**

CE90 03797

Sur recommandation du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il est

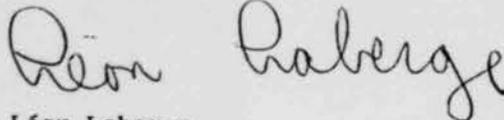
**RÉSOLU:**

de modifier la résolution CE90 02350 en date du 20 juin 1990 relative à la dénomination de rues en remplaçant le paragraphe numéro 1 par le suivant:

- 1.- rue Claire-Fauteux, à la voie en forme de boucle, située au nord de la rue Fonteneau et à l'ouest de la rue Joseph-A.-Rodier.

90 0267640  
R-2.15

Le greffier de la Ville,

  
Léon Laberge

JM/dc

Tous les services

NOV 16 1990

PROJET : 875-81

COMITE EXECUTIF  
\*\* DOCUMENT DE TRAVAIL \*\*

DATE : 12-11-90  
HEURE : 13:36:46

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 1990

R-2  
NO. 15

SERVICE[S]: HAB DEV URBAIN GESTION DEV ETU 5 NOVEMBRE 1990

900267640

OBJET: MODIFIER RESOLUTION CE90002350 PARAGR 1 - NOMMER RUE CLAIRE-FAUTEUX  
----- SITUEE AU NORD DE FONTENEAU ET A L'OUEST DE JOSEPH-A.-RODIER - D#45.

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

90 0267640

90 03797

RECOMMANDE:

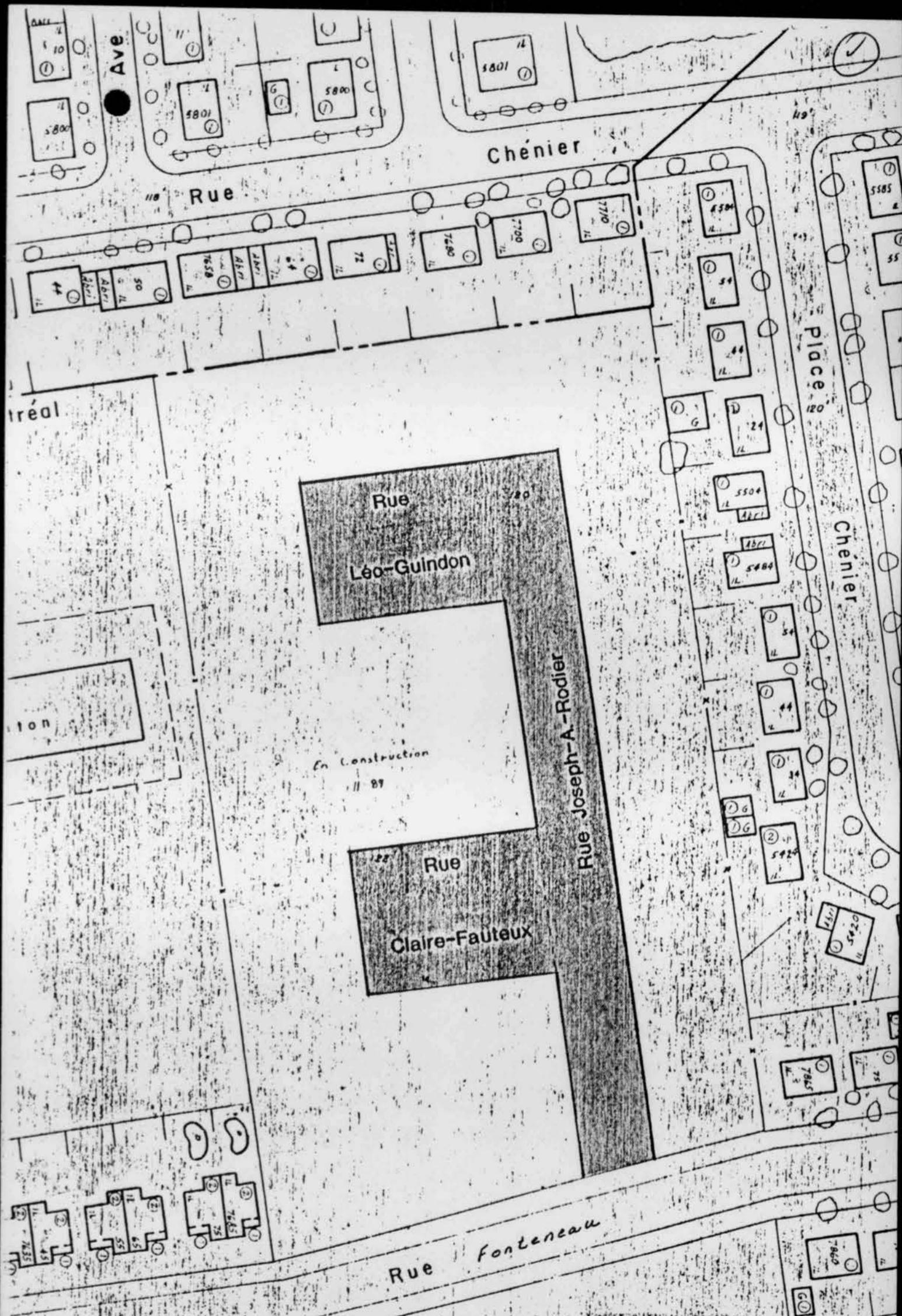
DE MODIFIER LE LIBELLE DE LA RESOLUTION DU COMITE EXECUTIF DU 20 JUIN 1990 (CE9002350) EN REMPLACANT LE PARAGRAPHE NUMERO 1 PAR LE PARAGRAPHE SUIVANT:

1.0 RUE CLAIRE-FAUTEUX, A LA VOIE EN FORME DE BOUCLE, SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU ET A L'OUEST DE LA RUE JOSEPH-A.-RODIER;

COMMENTAIRE:

-----  
IL S'AGIT DE CORRIGER UNE ERREUR DE TRANSCRIPTION AU PARAGRAPHE 1 DE LA RESOLUTION DU 20 JUIN 1990 EN CHANGEANT "A L'EST D'UNE VOIE NORD-SUD PROJETEE" PAR "A L'OUEST DE LA RUE JOSEPH-A.-RODIER".

/MF




 Ville de Montréal  
 Service de l'habitation  
 et du développement urbain  
 Module gestion du développement

Date \_\_\_\_\_

Plan d'utilisation du sol \_\_\_\_\_

Échelle: 1 : 1000

**B**